



PORT AUTONOME D'ABIDJAN

Une Référence Internationale

LE DIRECTEUR GENERAL

Abidjan, le 04 OCT 2021

N/REF : 239 /DGPA/ DOMSE/DA/DSUR/AYAI

NOTE AUX USAGERS

Objet : Vignette du 4^{ème} trimestre 2021

Les usagers du Port d'Abidjan sont informés que les vignettes de validation des macarons d'accès du 4^{ème} trimestre de l'année 2021 sont disponibles à la Direction des Opérations Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement (Département Sûreté et Code ISPS) et seront exigibles à partir du 11 Octobre 2021.

Aussi, sont-ils invités à régulariser leur situation financière auprès de la Direction Financière et Comptabilité au plus tard le 08 Octobre 2021.

Ampliations :

-TOUTES LES DIRECTIONS SECTORIELES	1
-PORT SECURITE	1
-UCACI	1
-FEDERMAR	1
-S.G.COMMUNAUTE PORTUAIRE	1
-GSP-GN/	1
-CSP	1
-OIC	1
- ARCHIVES	1

Pour le Directeur Général,
et par délégation, le Directeur des Opérations
Maritimes, de la Sécurité et de l'Environnement

Colonel COFFI Yao Emmanuel D.

Officier de l'Ordre National
Officier de l'Ordre du Mérite Maritime